

Question	Oui	Non	Ne sais pas	Commentaire
1.0 Considérations générales				
1.1 Les professionnels expérimentés avec qui nous avons travaillé sont-ils encore chez la firme d'ingénieurs et, dans l'affirmative, seront-ils affectés au projet?				
1.2 Le client connaît-il la firme d'ingénieurs que nous avons en vue?				
1.3 Le client s'opposera-t-il au choix de cette firme?				
1.4 La firme d'ingénieurs a-t-elle l'expérience de ce type de client et de ce type de projet?				
1.5 A-t-elle déjà travaillé avec notre firme?				
1.6 A-t-elle déjà travaillé avec les autres ingénieurs que nous projetons d'engager?				
1.7 Nos relations de travail avec cette firme ont-elles été bonnes?				
1.8 Les honoraires que la firme d'ingénieurs demande sont-ils concurrentiels?				
1.9 La firme d'ingénieurs est-elle ou semble-t-elle être en conflit d'intérêts relativement à ce client ou à ce projet?				
1.10 La firme d'ingénieurs a-t-elle une assurance responsabilité professionnelle dont les limites sont suffisantes pour le projet?				
2.0 Considérations particulières				
2.1 Le client impose-t-il un consultant à la firme?				
2.2 Si oui, la firme devrait-elle insister pour que le client retienne directement les services du consultant?				
2.3 Sinon, il faut documenter la situation.				
2.4 Le consultant exerce-t-il dans un domaine de spécialité tel qu'il serait préférable pour le propriétaire de retenir directement ses services?				
2.5 Le consultant est-il un consultant spécialisé dans une discipline qui n'exige pas l'assurance responsabilité professionnelle?				